



Processus de qualification

Recrutement d'attachées et d'attachés d'administration (111)

Du 7 au 19 juin 2018

Un processus de qualification est en cours afin de pourvoir des emplois professionnels dans la fonction publique québécoise, et ce, dans plusieurs régions administratives. Plus spécifiquement, au ministère de la Sécurité publique, nous cherchons des :

Agentes et agents de probation

Les agentes et agents de probation préparent, à la demande des tribunaux, des rapports présenticiels sur les personnes reconnues coupables afin d'évaluer leur possibilité de réinsertion sociale. Ils fournissent l'éclairage requis à la Commission québécoise des libérations conditionnelles. Ils effectuent également des évaluations et établissent des plans d'intervention favorisant la réinsertion sociale des personnes contrevenantes.

Conseillères et conseillers en milieu carcéral

Les conseillères et conseillers en milieu carcéral effectuent des évaluations et établissent des plans d'intervention favorisant la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. Ils les encouragent à prendre conscience de leur comportement et à amorcer un cheminement visant leur responsabilisation. Ils assurent, en collaboration avec les ressources de la communauté, l'élaboration et l'implantation de programmes et de services de soutien à la réinsertion sociale.

Pour occuper un de ces emplois, vous devez être membre (ou en voie de le devenir) d'un des ordres professionnels suivants :

- Ordre professionnel des criminologues du Québec;
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec;
- Ordre des psychologues du Québec;
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec;
- Ordre professionnel des sexologues du Québec.

Vous rêvez d'un emploi qui vous permet d'être au cœur de l'action et de relever des nouveaux défis? Le ministère de la Sécurité publique vous en offre présentement l'occasion.

[Postulez dès maintenant!](#)